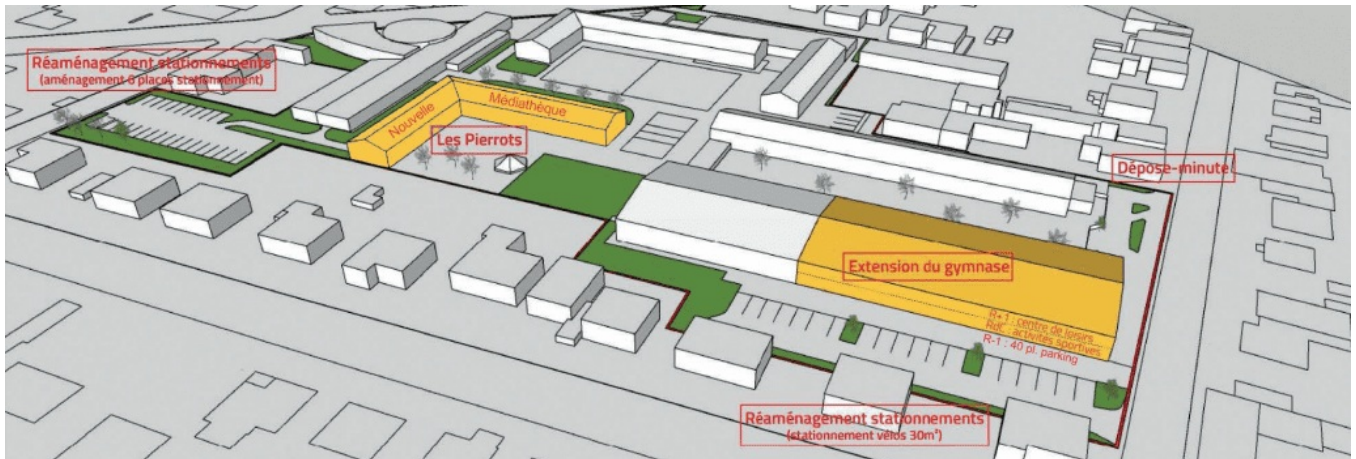


Rénovation et agrandissement du gymnase de l'Ardente et nouvelle médiathèque

La Ville prévoit un grand projet de rénovation et d'agrandissement du gymnase de l'Ardente, comprenant également le regroupement et l'extension des centres de loisirs et la création d'une nouvelle médiathèque.



Le **gymnase de l'Ardente nécessite une rénovation** pour améliorer à la fois le confort des pratiquants et les performances énergétiques du bâtiment. La Ville a par ailleurs décidé d'agrandir l'ensemble du bâtiment, afin de répondre à la demande croissante des usagers en termes d'équipements sportifs et de pallier notamment l'étroitesse des salles d'activité (dont le dojo) situées à l'étage du gymnase.

En plus de l'extension des surfaces sportives, ce projet d'agrandissement prévoit de **regrouper, dans un nouvel étage au-dessus du gymnase, les accueils de loisirs des Pierrots et des Plants de Catalaine**. Ce regroupement libèrerait le bâtiment de l'accueil de loisirs Les Pierrots qui pourrait ainsi, une fois rénové, **accueillir une nouvelle médiathèque**, en remplacement de la bibliothèque des Vignes Blanches dont le bâtiment est vieillissant. Avec le Conservatoire de musique et de danse Jean-Philippe Rameau situé à proximité, ces deux équipements constitueraient un véritable pôle culturel en centre-ville.

Recycler et rénover les bâtiments publics plutôt que d'en créer de nouveaux répond aux exigences environnementales de l'équipe municipale et permet de réaliser des équipements publics à un coût moins élevé.

Le projet prévoit également la **création d'un parking souterrain** d'une quarantaine de places, l'installation de panneaux photovoltaïques ainsi que des aménagements extérieurs comprenant des espaces verts, un dépose-minute et le réaménagement du stationnement en surface.

Ce projet de rénovation et d'agrandissement du gymnase de l'Ardente a fait l'objet de plusieurs études de faisabilité. L'ensemble du projet s'avérera coûteux (plus de 11 M€) et ne pourra être réalisé sans l'aide de financeurs (Département, Région, État...).